



HAL
open science

La palmeraie du Sud Bénin avant la colonisation : essai d'analyse historique

Dominique Juhé-Beaulaton

► **To cite this version:**

Dominique Juhé-Beaulaton. La palmeraie du Sud Bénin avant la colonisation : essai d'analyse historique. Monique Chastanet. Plantes et paysages d'Afrique, une histoire à explorer., Karthala, pp.327-352, 1998. halshs-00089313

HAL Id: halshs-00089313

<https://shs.hal.science/halshs-00089313v1>

Submitted on 18 Aug 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La palmeraie du Sud Bénin avant la colonisation : essai d'analyse historique

Dominique Juhé-Beaulaton
(CRA-université de Paris I- CNRS)

Version finale publiée dans M. CHASTANET, 1998, *Plantes et paysages d'Afrique, une histoire à explorer*. Paris, Karthala, CRA : 327-352.

Résumé

Les plateaux de la partie méridionale du Bénin en Afrique occidentale constituent le domaine privilégié de la palmeraie d'*Elaeis guineensis* (Jacq.). Cet espace comprend le territoire de l'ancien royaume du Dahomey dont les rois depuis le XVIII^e siècle ont contribué à la diffusion de la plantation du palmier à huile. En effet, les sources historiques aident à comprendre les facteurs déterminants de l'expansion de la palmeraie, à savoir la reconversion économique du royaume en relation non seulement avec l'industrialisation de l'Europe dès le XVIII^e siècle et son besoin d'importer de nouvelles matières premières (dont l'huile de palme) et l'interdiction de la traite esclavagiste au XIX^e siècle. L'analyse présentée ici montre comment les populations ont su s'adapter à ce nouveau marché en développant les palmeraies non seulement dans les zones favorables mais aussi, par la culture et la protection, dans les régions où les conditions écologiques ne l'étaient pas. Dans ce domaine, l'histoire des paysages rejoint l'histoire économique.

Introduction

La région étudiée se situe dans le Golfe de Guinée en Afrique occidentale et concerne plus précisément la partie méridionale du Bénin, jusqu'à la latitude d'Abomey (7°30)¹. Cet espace géographique comprend le territoire de l'ancien royaume du Dahomey dont il sera question ici. Le milieu physique de cette région se caractérise par un relief relativement peu marqué : une succession de cordons littoraux séparés par des bas-fonds marécageux et des lagunes compose la plaine côtière, à laquelle succèdent des plateaux de faible altitude, séparés par une dépression orientée Est-Ouest, la Lama ou Ko. Ces plateaux sont composés de "la terre de barre", sols argilo-sableux réputés d'une grande fertilité; ils constituent le domaine privilégié de la palmeraie d'*Elaeis guineensis* Jacq. qui couvre une grande partie de cette région.

¹ Carte de localisation en annexe.

De nombreux auteurs, botanistes, agronomes ou géographes² se sont intéressés au développement de cette palmeraie. Le palmier à huile est originaire d'Afrique de l'Ouest, plus précisément à la lisière du massif forestier guinéen³. C'est une essence de lumière ne supportant pas l'ombre épaisse. Il se serait répandu dans la forêt grâce aux perturbations engendrées par l'homme (Harlan, 1987 : 246). Les conditions de pluviosité favorables à la croissance du palmier se situent entre 1500 et 1800 mm d'eau par an; or, Ouidah ne reçoit que 1000 mm par an. Machioudi (1972 : 486) distingue une *zone climatique favorable* à l'élaiculture regroupant Porto Novo, Pobé, Sakété, Allada, Cotonou avec une pluviométrie variant de 1150 à 1350 mm et une *zone climatique limite* regroupant Abomey, Ouidah et Athiémé où les conditions climatiques sont plus difficiles (1000 à 1100 mm)⁴.

Selon Aubréville (1937 : 56-58), la formation de la palmeraie serait ancienne. A sa place, s'étendait autrefois une formation forestière climacique. La palmeraie semi-naturelle⁵ aurait remplacé la forêt défrichée et par la suite elle se serait étendue par plantations. Aubréville n'exclut pas la possibilité de cas particuliers où la palmeraie serait née dans la savane, comme sur le plateau d'Abomey.

En 1943, Chevalier supposait qu'au Dahomey tout champ de maïs conquis sur la brousse et parfois sur la forêt devenait par la suite une palmeraie. Le palmier aurait été répandu en dehors de ses limites⁶ écologiques par la culture ou la protoculture (p. 299). *à l'intérieur de son aire même il a été introduit et répandu sur l'emplacement de la forêt ou dans les savanes comme au Togo, au Dahomey, au Lagos...* Raison (1988 : 52), à la suite des travaux de Pélissier (1963) et Hurault (1963), reprend les hypothèses de Chevalier et suppose que les palmeraies du Sud du Bénin et du Togo se seraient développées à partir des défrichements cultureux. Ainsi, ce "parc à *Elaeis*" *serait un sous-produit de la culture du maïs*. Selon Harlan (1987 : 77), le palmier à huile est une plante encouragée, disséminée, récoltée et sélectionnée⁷ sans qu'une seule graine ne soit plantée. Pour cet

² Voir références bibliographiques.

³ Selon Letouzey (1978 : 293), les centres d'origine du palmier à huile demeurent indéterminés.

⁴ D'après une étude de l'IRHO (Institut de Recherches pour les Huiles et Oléagineux),

⁵ Letouzey (1978) distingue les palmeraies naturelles ou spontanées des palmeraies d'origine artificielle ou subspontanées. Selon les spécialistes du palmier au Cameroun, une densité élevée de palmiers atteignant une hauteur de 20 à 25 mètres et dont le diamètre est régulier, une régénération naturelle manifeste, l'absence de vestiges arborescents de toute forêt ayant pu coexister antérieurement avec cette palmeraie, l'absence de taches d'arbres anthropophiles classiques et seulement la rare présence d'arbres héliophiles à l'état dispersé ainsi que l'absence de recrues forestiers tendant à étouffer le peuplement sont les critères caractérisant une palmeraie naturelle. Selon Péhaut (1976 : 1020), la palmeraie d'Afrique occidentale paraît plutôt subspontanée que véritablement naturelle.

⁶ Actuellement, le palmier à huile est surtout fréquent de 7° de latitude Nord à 6° de latitude Sud.

⁷ Harlan (1987) explique que des différences génétiques existent entre les palmiers à huile qui conduisent à définir des types : le type "dura" produit une noix dont la coque est dure et épaisse; les types "tenera", qui donne des graines avec une coque mince, et "pisifera" qui n'a pas d'amande, semblent favorisés pour la

auteur, le cas du palmier à huile représente une étape intermédiaire avant sa domestication et donc sa culture.

Les sources historiques peuvent-elles aider à comprendre le développement de la palmeraie? Quels ont été les facteurs déterminants de son expansion dans la région étudiée ? C'est ce que nous allons essayer de montrer maintenant.

1° - Extension de la palmeraie à travers les sources écrites

De nombreuses sources écrites⁸ procurent des témoignages sur les palmiers⁹ et la palmeraie entre le XVII^e siècle et la conquête coloniale (1894) mettant en valeur des différences régionales. En effet, la perception des peuplements de palmiers varie selon que l'on se trouve dans les environs de Ouidah, sur le plateau d'Allada, celui d'Abomey ou dans la région du Mono.

a) Différences régionales

Les environs de Ouidah

Dans la région de Ouidah, Bosman (1705 : 420) avait observé qu'*il y a par tout le pays une grande quantité de palmiers, mais on en fait peu de vin et on ne les cultive que pour en tirer de l'huile.*

D'autres auteurs après lui parleront également de plantation ou de culture du palmier dans cette région (Anonyme, 1708; Forbes, 1851) où, rappelons-le, les conditions climatiques sont peu favorables. L'espace respecté entre chaque palmier a frappé certains auteurs et les a amenés à penser que le palmier était cultivé (Anonyme, 1708). Isert, en arrivant dans les environs de Ouidah, observa seulement le palmier à huile *en très grande abondance.* (1793).

Le plateau d'Allada

récolte de l'huile alors que le type "dura" semble plus souvent saigné pour l'obtention du vin de palme le faisant ainsi mourir. Ainsi s'opère une sélection.

⁸ Il s'agit de récits de voyage publiés, de documents d'archives consultés à Paris et Aix-en-Provence comprenant des journaux, des lettres adressées au Ministre de la Marine et des Colonies, des articles parus au XIX^e siècle dans différentes revues...

⁹ Les citations de palmiers peuvent comprendre d'autres espèces que *Elaeis guineensis*, notamment *Borassus aethiopum* Mart. et *Raphia vinifera* L., ce dernier étant commun dans les zones marécageuses. Mais le palmier à huile ne pose pas de problème d'identification car il se distingue aisément par sa production.

Sur le plateau d'Allada, le palmier semble être l'espèce dominante du couvert végétal de type essentiellement forestier, par opposition à la région de Ouidah où il apparaît au milieu des champs cultivés. Snelgrave (1735) puis Norris (1790) ont été frappés par le *nombre prodigieux de palmiers*. Les auteurs suivants parlent soit de *forêt de palmiers* (Burton, 1864; Guillevin, 1862) soit de *forêt où domine le palmier* (Repin, 1863; Buzon, 1893; Albéca, 1895). Aucun des auteurs étudiés ne fait allusion à une éventuelle plantation des palmiers, tant les peuplements apparaissent spontanés et denses¹⁰. Les descriptions concernant la région de Porto Novo sont très proches de celles d'Allada et les paysages décrits ressemblent à de "véritables palmeraies".

Le plateau d'Abomey

Ce n'est qu'au XIX^e siècle que les palmiers sont cités sur le plateau d'Abomey. Norris, qui séjourna à Abomey en 1770, ne les mentionne pas. Bouet (1849)¹¹ ainsi que Forbes (1851 : 30) associent le palmier aux plantes vivrières cultivées. Forbes parle d'une plantation royale de palmiers et maïs située à proximité d'Abomey. Burton (1864 : 325) signale dans les environs d'Abomey de nombreuses fermes et des plantations de palmiers; ces derniers se portent mieux lorsqu'ils sont à l'intérieur de la zone habitée où ils sont protégés des feux de brousse. La plupart des auteurs étudiés mentionnent des plantations de palmiers toujours à proximité immédiate des villages où ils craignent moins les feux. D'après les sources écrites, le palmier à huile sur le plateau d'Abomey semble bien devoir son développement à une intervention directe de l'homme par la culture¹².

Le Mono

Le fleuve Mono fit l'objet d'explorations à la fin du XIX^e siècle et les membres de ces missions observèrent des différences dans la distribution des palmiers entre la rive droite du fleuve (côté Togo allemand) et sa rive gauche où les palmiers se trouvaient alors en plus grand nombre.

Une lettre du chef du service des douanes au Gouverneur du Dahomey datée du 6/7/1898 précise que *les territoires cédés aux Allemands sur la rive droite du Mono sont improductifs sur presque toute leur étendue. A peine rencontre-t-on quelques palmiers le long de la rive droite du Mono. Presque toutes les amandes et les huiles de palme sont récoltées dans la région d'Athiémé, Locossa, Agoméséva sur la rive gauche..* (ANSOM, sér. géo., Dahomey XII, d. 12)

¹⁰ Les informations orales que j'ai pu recueillir à Sèdjè Denu, Adjarra et Ouando sur le palmier à huile semblent confirmer les sources écrites dans la mesure où il ne m'a jamais été dit que le palmier était planté ou cultivé mais seulement conservé au cours des défrichements culturels.

¹¹ Voir Nardin, 1967 : 124.

¹² Ce qui est généralement confirmé par les sources orales.

Des documents datant de 1901 rapportent les efforts faits par les Français pour mettre en valeur la région comprise entre la rive gauche du Mono et le lac Ahémé, où *les îlots de palmiers sont nombreux, mais dont l'exploitation est actuellement limitée aux besoins des indigènes... Quant à la quantité de palmiers mis en exploitation elle est très minime relativement au nombre de ces arbres...*¹³

Le géographe B. Antheaume écrivait en 1972 (: 460) que le *Sud du Togo est une aire marginale pour le palmier à huile car ses exigences en eau (1600 mm d'au par an), vu la faiblesse des précipitations, sont à peine satisfaites..* Cependant, il est, selon lui, d'origine naturelle. Or les documents cités permettent de supposer que le développement de la palmeraie sur la rive droite du Mono est une conséquence de l'accroissement des exportations d'huile¹⁴.

b) Bilan réalisé au cours des premières années de la colonisation

Au début de la période coloniale, de nombreux travaux portèrent sur la palmeraie et donnent des informations sur la distribution géographique du palmier à huile et sur les procédés culturels indigènes. En 1901, l'agronome français Daniel fut chargé au Dahomey de faire une étude sur les palmiers à huile de la colonie¹⁵. Daniel parcourut le Sud du Dahomey, de Porto Novo à Sakété à l'Est, de Grand Popo à Athiémé à l'Ouest en passant sur le plateau d'Abomey¹⁶.

Voici des extraits de son rapport :

L'Eloeis guineensis est l'arbre le plus répandu du Bas-Dahomey. Il croît presque partout et sans culture aucune. Les parties exploitées ont simplement été débroussées et éclaircies. (p. 187)

Il distingua un certain nombre de régions :

- à l'Ouest, entre le Mono et le Koufo, se trouve le plateau des Watchi, d'une grande fertilité, qui est couvert de palmiers. La limite septentrionale est fixée un peu au Nord de Lokossa. *Il y a des forêts entières de palmiers, dont une faible partie est exploitée.*

¹³ Lettre du gouverneur Liotard, 18/09/1901. ANSOM, sér. géo., Dahomey XII, d. 12. Les préoccupations de développement exprimées par les Français répondent à celles des Allemands qui essayèrent de détourner vers Petit Popo (Aneho) une partie du commerce des produits de l'intérieur qui aboutissaient à Grand Popo. Pour se faire, ils tentèrent de creuser un canal de dérivation. Ces essais accréditent l'absence de palmiers sur la rive droite soulignée par les Français.

¹⁴ Antheaume (1972 : 470) précisait d'ailleurs que l'Allemagne, pour rentabiliser ses possessions coloniales, a développé ce secteur économique par la création de palmeraies plantées, l'ouverture d'une huilerie à Batonu et un projet de voie ferrée (d'après Cornevin, 1969 : 193).

¹⁵ Sa mission fit l'objet d'un rapport au Ministre des Colonies qui fut ensuite publié dans la Revue Coloniale en 1902.

¹⁶ Voir les cartes présentant la prospection de Daniel.

- au centre, la région du palmier s'étend jusqu'à la Lama, avec Toffo, Cerhoué (Sexwe) au confluent du Zou et de l'Ouémé pour limite. Entre ces villages et la côte on trouve le palmier partout en abondance avec une population assez dense et active.

- à l'Est, entre l'Ouémé et la frontière anglaise : c'est dans cette région que le commerce est le plus actif et l'exploitation poussée à son maximum d'intensité, particulièrement dans la banlieue de Porto Novo. Dans ce dernier cercle, on ne rencontre presque pas d'arbres autres que le *Eloeis guineensis*.

- les plateaux d'Abomey et de Zagnanado présentent encore de belles et nombreuses plantations de palmiers à huile, dues surtout à l'influence des anciens rois du Dahomey qui faisaient cultiver leurs terres par leurs nombreux prisonniers.

Des régions parcourues par Daniel, seul le plateau d'Abomey semble connaître un développement des palmeraies par plantation. L'auteur compare ensuite le mode d'exploitation des palmiers en tenant compte de la densité humaine et du nombre de palmiers à l'hectare¹⁷.

La région de Porto Novo est selon lui surexploitée avec une densité humaine évaluée à 120 habitants au km². Les parcelles défrichées seules exploitées sont nombreuses et soumises à une culture que l'on peut qualifier d'intensive. Les palmiers à huile qui s'y trouvent n'y ont pas été plantés. On s'est contenté de maintenir leur écartement à environ 8 à 9 m.; mais c'est presque toujours dans ces champs de palmiers que les indigènes sèment leurs plantes vivrières, maïs, manioc, haricots, arachides...(p. 189).

Il oppose à cette région, celle de Toffo, où il pense que la densité ne doit pas être supérieure à 25 habitants au km². L'épuisement du sol n'a pu se produire, d'autant plus que là, les champs de maïs ou de manioc ne sont pas, la plupart du temps, établis dans les palmiers. Enfin, la quantité d'arbres laissés à l'hectare est généralement moins grande dans ces régions que dans le cercle de Porto Novo. (p. 190)

¹⁷ Pélissier (1980 : 133) écrit que la palmeraie est indissociable de la densité des hommes et de la sédentarité de leurs installations. C'est autour des villages que les parcs sont les plus homogènes. Seule la densité humaine apporte des nuances, ce que Daniel avait observé. Pichel (1957 : 6) note que la production dans les palmeraies du Dahomey est variable selon les conditions locales : là où la population est dense, les palmiers spontanés sont bien entretenus et les rendements atteignent 250 à 300 kg/ha/an. Les zones où la population est clairsemée, les palmiers sont mal entretenus - quand ils le sont - et les indigènes se contentent de récolter les régimes sur les seuls palmiers bons producteurs à proximité des routes ou des habitations. Les rendements n'atteignent que 100 à 150 kg/ha/an.

| Nombre de palmiers à l'hectare (Daniel, 1902) | | | |
|---|---------|---------|---------|
| Localisation | Maximum | Minimum | Moyenne |
| Porto Novo | 174 | 103 | 137 |
| Ouidah | 149 | 100 | 126 |
| Grand Popo | 156 | 86 | 121 |
| Allada | 132 | 108 | 123 |
| Athiémé | 161 | 96 | 123 |
| Toffo | 157 | 103 | 127 |
| Abomey | 172 | 91 | 130 |
| Zagnanado | 143 | 82 | 115 |

Les régions d'Abomey et de Porto Novo sont comparables sur le plan de l'intensité de l'occupation et de l'exploitation agricoles qui se retrouvent dans le nombre de palmiers à l'hectare, exception faite que dans la première il s'agit de plantation et dans la deuxième de conservation des individus productifs par élimination des arbres en surnombre. Dans la région de Toffo, où la pression démographique paraît moins forte, les cultivateurs ont, semble-t-il, distingué les champs cultivés de plantes vivrières des palmeraies subspontanées, c'est-à-dire non plantées mais résultant d'une sélection des palmiers producteurs.

Il est nécessaire de régionaliser et de se rappeler qu'au cours des défrichements, les espèces utiles sont traditionnellement conservées; d'où il me semble que la palmeraie n'est pas qu'un *sous-produit de la culture du maïs*. Elle est plutôt, selon les régions, soit le résultat des défrichements cultureux, comme à Porto Novo, soit le résultat d'une sélection en vue d'obtenir une production commercialisable d'huile, soit encore le produit d'un développement par plantations comme sur le plateau d'Abomey.

Ces constatations vont nous amener maintenant à examiner quels ont pu être les facteurs de développement de cette palmeraie.

2°- Développement de la palmeraie

a) Développement du commerce de l'huile

Les historiens du Dahomey¹⁸ supposent généralement que la palmeraie s'est développée dans cette région sous l'impulsion du roi d'Abomey Guezo¹⁹ (1818-1858)

¹⁸ Les hypothèses développées par Cornevin ont été reprises par ses successeurs et ont même eu des répercussions sur la tradition orale.

¹⁹ Cette hypothèse a cependant été remise en cause par un historien béninois, E. Soumonni dont les travaux novateurs (1983) seront examinés. Ses analyses, essentiellement économiques traitent principalement du commerce de l'huile et sont donc complémentaires de mon approche qui s'intéressera plutôt aux

suite à la reconversion économique du royaume en relation avec l'interdiction de la traite esclavagiste en Europe. Cette mutation économique attribuée à Guezo est à mettre en relation avec le commerce de l'huile de palme en expansion à partir des années 1840. Les témoignages écrits des représentants des maisons commerciales européennes légitiment cette interprétation. Entre les années 1840 et 1860, de nombreux Européens se rendirent à Abomey pour inciter le roi Guezo à augmenter la production d'huile de palme. C'est ainsi que celui-ci devint dans la tradition historique le responsable de la reconversion économique de son royaume.

Or, un auteur du XVIII^e siècle, Norris (1790), nous informe de l'existence dans les années 1770 d'une exportation d'huile du comptoir de Ouidah à destination de l'Angleterre. Il témoigne d'abord d'un commerce local d'huile provenant des environs d'Allada et revendue à Ouidah.

Puis il indique (p. 160) que *l'huile de palme est encore une autre production essentielle et l'on en exporte une très grande quantité pour l'usage des dégraisseurs de laine et des savonneries.*

Rappelons que l'Angleterre²⁰ fut la première nation européenne à avoir aboli la traite²¹ (en 1807) et réorienté ses intérêts sur l'huile de palme et ses usages industriels²². Tous les facteurs déterminants sont donc déjà en place dans le dernier quart du XVIII^e siècle pour permettre une mutation économique du royaume en assurant d'abord une diversification des produits commercialisables. Ceci me permet de suivre Coquery-Widrovitch (1971 : 107) qui écrit que cette mutation *ne s'explique que par l'existence préalable de structures d'accueil favorables - aussi bien du régime politique que de l'organisation sociale et des habitudes commerciales. Il n'y eut pas rupture d'une économie archaïque à une économie de traite mais transition progressive au sein d'un système assez souple pour se prêter sans heurt à cette évolution.* Cette mutation a également été facilitée par la connaissance préalable des procédés culturels du palmier à huile.

conséquences de ce commerce sur le développement de la palmeraie. Voir également les travaux de Péhaut (1976) sur les oléagineux

²⁰ L'Angleterre fut également le premier pays européen à connaître la révolution industrielle qui entraîna des besoins nouveaux en matières premières parmi lesquelles figure l'huile de palme, notamment comme lubrifiant, mais aussi dans la savonnerie, le dégraissage des laines, la fabrication de bougies...

²¹ La France suivit en 1815, mais la traite perdura jusque dans la deuxième moitié du XIX^e siècle tant que les marchés américains ne furent pas fermés.

²² L'industrie française a montré un certain retard par rapport à celle de l'Angleterre, en relation avec le décalage chronologique observé entre les mutations industrielles connues par les différents pays européens. Selon Soumonni (1983), l'utilisation effective de l'huile de palme dans l'industrie française ne date que des années 1850-1860, après la mise au point des procédés de décoloration de l'huile pour son emploi dans la savonnerie. Voir également Péhaut (1976).

Après le texte de Norris, il faut attendre les années 1840²³ pour obtenir à nouveau des informations sur ce commerce. Une lettre des frères Régis au Ministre de la Marine et des Colonies, datée du 4 janvier 1844, laisse entendre que ce commerce n'a pu se développer que grâce aux actions entreprises par ces commerçants marseillais.

Whydah ancien foyer de la traite des esclaves, produit l'huile de palme la plus pure et la plus belle de la côte occidentale d'Afrique. D'immenses forêts de palmiers couvrent le pays, mais la population paresseuse et indolente trouvant dans un trafic criminel des moyens plus faciles de se procurer de larges bénéfices, dédaignait les ressources naturelles que lui offrait la localité. Les esclaves étaient vendus et nul ne songeait à les employer à la cueillette des noix de palmier. Depuis l'année 1832 jusqu'en 1839 nos agents et capitaines se sont constamment présentés sur la rade de Whydah. Ils y faisaient des ventes importantes contre des épices et un peu d'ivoire. Vainement engageait-on les naturels à récolter l'huile de palme; ceux-ci répondaient que le métier était trop pénible... En 1842, c'est à dire à l'époque de notre factorerie, nos agents ont traité 250 futailles, en 1843, 1100 futailles en 1844 ils atteindront le chiffre de 2000...

Ce résultat auquel nous sommes heureux d'avoir contribué est une véritable conquête. Nul doute que la population du Dahomey reconnaissant l'avantage de ce domaine, n'abandonne tout à fait le trafic criminel qui depuis si longtemps absorbait toutes ses pensées. Les sacrifices humains disparaîtront devant la nécessité de conserver les esclaves pour les récoltes. ²⁴

Une lettre du capitaine Baudin, datée du 3 avril 1845 (ANSOM, Sér. géo., Sénégal IV, d. 42) permet de prendre conscience d'un phénomène nouveau abordé à la fin de la lettre de Régis : si la traite des esclaves a considérablement diminué, une main d'oeuvre servile existe encore, employée dès lors pour la production de l'huile :

Le commerce d'huile de palme oblige les naturels à garder un personnel assez nombreux pour la fabrication et le transport...

²³ Les premiers navires armés par les frères Régis associés aux Borelli de Marseille pour la côte de Guinée datent de 1833. Ils installèrent un comptoir dans l'ancien fort français de Ouidah en 1841 (voir Masson, 1912).

²⁴ Régis demanda même l'autorisation au Ministre de la Marine et des colonies d'acheter des esclaves tenus de travailler dix ans pour la factorerie après lesquels ils seraient libérés (lettre du 8 mai 1850, ANSOM, Sér. géo., Sénégal IV, d. 42). Le Ministre rappela à Régis l'interdiction faite à tout Français de participer directement ou indirectement au trafic ou exploitation esclavagiste. Il précisa que le système d'engagement était interdit au Sénégal, système que Régis proposait d'instaurer à Ouidah. Mais il conclut en disant que d'une part Ouidah ne faisait pas partie des établissements français de la côte occidentale, et qu'il n'était pas en mesure de juger si le projet de Régis constituait une infraction à la loi. Il le laissa donc libre d'agir selon sa conscience, et ses intérêts.

Il n'y a donc pas arrêt de la traite des esclaves mais adaptation à un nouveau marché. Les grandes plantations et les domaines du roi, des notables²⁵ et des négociants se développent et emploient de plus en plus d'esclaves. Forbes (1851 : 175) explique qu'un de ces négociants, traitant d'esclaves à Ouidah possède un grand domaine à Ouidah, une grande ferme à *Torree* (Tori), ainsi qu'à *Whybagon* (Xwegbo), *Ah-grimeh* (Agrimé), *Troo-boo-doo* (?), *Carrnah* (Cana) et Abomey. Ses domaines sont situés sur la route Ouidah-Abomey et il possède 1000 esclaves. Le Hérisse (1911 : 90) rapporte au début du siècle qu'à *Savi*, à *Ouidah*, *d'autres captifs étaient groupés sous la direction de gérants, les "ahisinon", dans des réserves domaniales; ils fabriquaient surtout des huiles de palme, que leurs surveillants troquaient dans les factoreries*. Notons qu'il n'y a pas une transformation du système d'exploitation agricole, basé traditionnellement sur un mode de gestion esclavagiste, mais évolution de celui-ci en fonction des nouveaux débouchés commerciaux.

En 1861, Vallon publia un article faisant état de l'accroissement du nombre de palmiers autour de tous les villages. En 1858, sous le règne de Guézo, ce voyageur observa que *les exportations d'huile augmentent chaque année,(...) Le nombre de jeunes palmiers récemment plantés, dont quelques-uns sont déjà en plein rapport, est incalculable autour de presque tous les villages qui n'étendent guère leur récolte au-delà d'un certain périmètre. Autrement les forêts naturelles assureraient aux Dahomiens plus de produits qu'ils ne sauraient en exploiter, avec leurs méthodes primitives, dans un pays dépourvu de routes et de moyen de transport.* (1861 : 357)

Il constata donc des plantations de jeunes palmiers autour des villages traversés pour se rendre à Abomey. Ce phénomène l'a frappé car d'après lui l'exploitation des forêts "naturelles" aurait suffi à la production. Ceci montre le développement de palmeraies cultivées sur les routes commerciales, en l'occurrence Ouidah-Abomey afin d'accroître les facilités d'exploitation et de transport vers les comptoirs et port d'exportation. Les palmiers plantés déjà producteurs doivent avoir une dizaine d'années, ce qui pourrait correspondre au développement du commerce à partir de 1845.

b) Ambassades européennes et pouvoir politique

Pour inciter le roi du Dahomey à arrêter la traite esclavagiste et à développer une autre source de revenus basée sur le commerce légal de l'huile de palme, les Européens multiplièrent les ambassades et missions auprès du roi Guezo dès les années 1840 jusque vers 1865. Les Anglais, sous couvert de mission anti-esclavagiste, montrèrent leur

²⁵ Burton (1864 : 168) signale le long de la route Cana-Abomey des vergers de palmiers, et des champs de céréales appartenant au roi et à ses ministres.

détermination, comme le prouve le nombre d'envoyés britanniques à la cour d'Abomey auprès des rois Guezo et Glèlè: missionnaires, officiers, consuls et commerçants²⁶ se succédèrent afin de persuader les autorités politiques de favoriser la production de l'huile. Forbes (1851) fit le rapport suivant de sa mission :

Nous répondîmes que nous espérions qu'il (Ghezo) mettrait un terme à la traite esclavagiste sur son vaste territoire; et dans ce but nous lui conseillâmes les méthodes appliquées par les nations voisines, qui, en encourageant la culture du palmier, ont si bien répondu au marché, qu'elles ont maintenant un commerce plus avancé et plus lucratif que celui que les Portugais et les Brésiliens proposent au Dahomey.

La première démarche pour l'établissement du commerce de l'huile de palme doit être l'encouragement du travail sur son territoire (...) Si il retenait ses esclaves pour les faire cultiver le sol, le Dahomey (ses ressources une fois développées) deviendrait une grande nation, et lui-même un grand roi. (p. 185-186. Trad. pers.)

Forbes fait allusion à la concurrence du pays Yoruba dont la population aurait développé la production de l'huile au point de faire des transactions commerciales plus intéressantes que celles des Portugais d'origine brésilienne basés au Dahomey poursuivant quant à eux la traite des esclaves. Seuls l'encouragement à la culture et l'exploitation sur place des esclaves permettraient d'arrêter la traite et surtout de développer le commerce de l'huile²⁷.

En ce qui concerne la France, la maison Régis envoya ses agents²⁸ à plusieurs reprises auprès du roi d'Abomey afin de l'inciter à protéger et développer le commerce de l'huile. Une lettre de Régis à Mr le Ministre de la Marine et des Colonies du 8 mai 1850 rapporte les effets de ces visites auprès du roi Guezo :

Mr Régis envoya des agents auprès du Roi de Dahomey... Moyennant un tribut annuel, des droits sur chaque navire qui viendrait apporter des marchandises à Whydah ou y charger de l'huile de palme, une dîme sur cette huile, le Roi consentit à ce que Mr Régis fit occuper le fort de Whydah et promit à ses agents aide et protection. D'autre part, il fit publier dans ses états l'ordre formel de soigner les palmiers; les jeunes arbres furent débarrassés des plantes parasites qui les entouraient, le palmier fut déclaré fétiche ou sacré et sous les peines les plus sévères il fut défendu de le couper. ces mesures s'accordaient parfaitement avec les intérêts du souverain. Il comprit sur le champ que là reposait l'avenir de son pays.

²⁶ Freeman, 1843; Duncan, 1845; Wilmot, 1863; Burton, 1864. Voir Burton (réed. de 1966), introduction de C.W. Newbury, p. 15. Selon cet auteur, il n'y eut pas moins de 16 représentations officielles auprès de ces rois.

²⁷ Dans les écrits de cette époque, les habitants du Dahomey sont présentés comme des guerriers ne connaissant pas l'agriculture. Alors que les textes du XVII^e et du XVIII^e siècles au contraire insistent sur leur nature industrielle et laborieuse. Il faut voir dans l'évolution de cette perception la volonté des Européens de développer un secteur de production bien précis en rapport avec les besoins de l'industrie. Il s'agissait d'inciter les habitants à produire un surplus commercialisable.

²⁸ Brue en 1845, Blanchely en 1850.

En 1850, le roi Guezo envoya une lettre au président de la République française, écrite par Blanchely agent de Régis à Ouidah, dans laquelle il loue les Français et réclame la venue d'ambassadeurs afin d'établir un traité d'alliance. Il précise que les Anglais viennent souvent le voir à Abomey. Régis appuie la requête de Guezo - en réalité la sienne - et met en valeur les intérêts de la France. Il propose même de mettre à la disposition des délégués du gouvernement un navire armé à Marseille. Régis craint que le roi ne se détourne des Français (et donc de sa maison) et lui enlève la protection de son commerce tout en l'accordant aux Anglais qui multiplient de leur côté les ambassades auprès du roi. C'est ainsi que le lieutenant de vaisseau Bouet est envoyé en mission auprès du roi du Dahomey avec lequel il signe le 15 juillet 1851 une convention très inspirée des intérêts de Régis.

Ces sources écrites montrent essentiellement les préoccupations des Européens de développer le commerce de l'huile. Elles se révèlent très partiales et il est difficile de savoir quelles ont été les réactions des rois à ces requêtes.

L'extension du commerce de l'huile eut également des conséquences sur sur l'utilisation des palmiers. Burton (1864 : 91) signale dans la région d'Abomey des palmiers à huile éparpillés en grand nombre, *comme les arbres d'un verger anglais*²⁹, dans un but de revenu. Il précise en note que ce palmier donne un très bon vin de palme³⁰, mais comme l'arbre doit être abattu pour sa fabrication, le gouvernement interdit d'en produire, sauf dans la brousse; celui-ci encourage la croissance pour en exporter l'huile. Les plantations de palmiers font l'objet d'une protection particulière. Elles se distinguent ainsi des palmiers poussant spontanément dans la brousse et qui ne sont pas protégés. Le pasteur Freeman avait signalé dès 1843 l'interdiction de consommer du vin de palme sans faire de rapport avec le développement du commerce de l'huile³¹. Cette interdiction serait donc antérieure aux ambassades européennes, à une époque où le palmier n'était pas encore très développé dans la région d'Abomey ce qui aurait justifié sa protection.

Les enquêtes réalisées au début de la période coloniale, afin de dresser l'inventaire des potentialités économiques de la colonie, relatent les actions des rois concernant le développement de la palmeraie. Le rapport de Daniel était sans équivoque à propos des

²⁹ Traduction personnelle.

³⁰ Actuellement, la boisson la plus couramment préparée dans cette région est une bière de céréales. Largement consommée par les paysans, elle fait aussi partie de nombreuses offrandes religieuses. La consommation de vin de palme est marginale.

³¹ Freeman, 1843 : 266. Il cite seulement les abus de l'alcool, ce qui n'était pas surprenant de la part d'un missionnaire.

plantations sur le plateau d'Abomey. Estève, lui aussi, insiste sur le rôle joué par les rois dans la diffusion de l'élaiculture dans la même région. Ils ont obtenu ces informations des habitants eux-mêmes. Estève écrit en 1903 :

L'Elaeis guineensis, certainement spontané dans la région sud du Dahomey, aurait été importé dans les environs d'Abomey par les rois prédécesseurs de Béhanzin et par Béhanzin (1889-1894) lui-même. On n'en rencontre à peu près pas au nord de l'ancien royaume du Dahomey. (pp. 264-269)

Les informations que j'ai pu recueillir dans la région d'Abomey mentionnent le rôle joué par les rois qui se sont succédés au XIX^e siècle, essentiellement Guezo et Glèlè, dans la diffusion de la culture du palmier sur ce plateau. Il semble bien, en effet, d'après les descriptions des paysages faites par les Européens, qu'au XVIII^e siècle le palmier n'était pas une composante majeure du paysage agricole de cette région.

A Lissèzun, il m'a été dit que *c'est Guezo qui a amené le detin (palmier à huile). Les rois envoyaient les noix de palme aux chefs de village qui les distribuaient aux habitants. C'est ainsi que le palmier à huile s'est répandu partout dans la région.*³²

On peut donc supposer que le palmier à huile a connu un développement certain dans cette région après les ambassades de certains Européens auprès de Guezo à partir de 1845, puis de Glèlè, afin de favoriser la production et le commerce de l'huile de palme. Cependant l'action du roi Guezo, qu'il ne faut pas somme toute négliger, se résume à l'extension des palmeraies, principalement du domaine royal sur le plateau d'Abomey. En effet, à Gnijazun, Nyijazunon Mankabanon m'a affirmé que le palmier est arrivé dans la région d'Abomey sous le roi Kpengla (1774-1789).

Pour distribuer les graines de palmier à huile, le roi a réuni les chefs de village et leur a indiqué comment faire. Nous ne connaissons pas la valeur commerciale du palmier à huile. Ce sont les Européens qui nous l'ont apprise quand ils ont commencé l'exportation de l'huile à Glexwe (Ouidah).

Ceci demanderait à être confirmé par d'autres sources, mais cette hypothèse n'est pas à exclure³³. Nous avons vu que Norris avait constaté dans les années 1770 l'existence d'un commerce de l'huile destiné à l'exportation; il est envisageable que suite au développement de ces exportations le roi Kpengla ait décidé de créer des plantations à proximité de la capitale Abomey afin d'accroître ses revenus.

³² Le roi Guezo (1818-1858) est également cité à Tinji, le roi Glèlè (1858-1889) à Djija. Parfois la tradition n'a pas retenu de nom mais simplement l'arrivée et la diffusion du palmier après l'installation des premiers occupants, comme à Za-Djohitin. Enquêtes réalisées en 1991.

³³ D'autant plus que cet informateur, cultivateur et responsable religieux, m'a apporté des informations détaillées sur l'origine des plantes cultivées et les nouvelles espèces et variétés.

En revanche, dans les régions de Porto Novo et d'Allada, le développement de la palmeraie n'a pas nécessité d'encouragement politique. Ces deux régions étaient déjà connues au XVIII^e siècle pour leurs forêts où les palmiers dominaient la strate arborée. Il faut donc régionaliser les effets des politiques agricoles menées par les rois.

Devant la multiplication des maisons de commerce européennes à partir de 1840, on peut considérer que Guezo est un des principaux acteurs du développement du commerce de l'huile et indirectement de celui des plantations afin de répondre à la demande sans cesse grandissante de ce produit³⁴. Cependant, comme l'a montré Soumonni (1983), la coexistence des deux types de commerce, esclavagiste et huile de palme n'était pas incompatible. L'huile dans ce contexte ne se présente pas comme un substitut à la traite esclavagiste mais doit plutôt être considérée comme un complément.

3° - Palmeraie et histoire des paysages végétaux

Après l'analyse des facteurs économiques qui ont conditionné le développement de la palmeraie du Sud Bénin, je vais essayer de présenter la relation qui a pu exister entre la palmeraie et la forêt telle qu'elle a été perçue par les Européens au XIX^e siècle. Cette région est aujourd'hui située au cœur de la zone connue sous le nom de savane du Bénin ou "Dahomey Gap", zone où le domaine forestier guinéo-congolais s'interrompt pour laisser la place à des formations de savanes. Elle fut recouverte au cours d'un épisode climatique humide du quaternaire d'une forêt dense dont il ne reste aujourd'hui que quelques îlots forestiers et des galeries forestières le long des cours d'eau. A présent, les paysages du Sud Bénin se caractérisent par une mosaïque de cultures et de jachères, des îlots de forêt dense semi-décidue et des savanes arbustives.

Les paysages décrits dans les sources écrites européennes du XVIII^e siècle sont des savanes herbeuses, entrecoupées d'îlots boisés, des prairies marécageuses caractéristiques de l'environnement lagunaire; des champs cultivés et des jachères voisinent avec ces formations et représentent la composante majeure des paysages. Les voyageurs alors n'avaient pas pénétré à l'intérieur du pays. Leurs observations se limitaient à la zone côtière. La première description de l'arrière-pays est celle de Norris qui le premier décrivit une forêt localisée, non sur le plateau d'Allada, mais dans la dépression de la Lama. Les voyageurs qui lui succéderont à Abomey au XIX^e siècle décriront quant à eux des formations boisées sur le plateau d'Allada, où cependant le palmier à huile est constamment présent, voire dominant.

³⁴ L'instauration d'une taxe, appelée *kuzu*, prélevée notamment en huile est généralement attribuée à Guezo. Elle aurait permis d'accroître les revenus royaux et contribué au développement de la palmeraie. Mais cette taxe est loin de constituer une nouveauté car les produits qui faisaient l'objet d'un commerce local étaient déjà taxés depuis fort longtemps, les postes de douanes, ou *denu*, étant déjà signalés au début du XVIII^e siècle. Je pense qu'il y a eu une évolution d'un système de contribution volontaire à une fiscalité obligatoire. Cette question ne peut être approfondie dans cet article.

Ce palmier, rappelons-le, est une espèce de lumière et sa présence dans une zone de forêt dense telle que celle décrite par les auteurs de la seconde moitié du XIX^e siècle ne paraît pas favorable. Peut-on penser à un développement de la palmeraie entre le XVIII^e et le XIX^e siècle qui aurait modifié la perception de l'environnement, faisant paraître forestier un paysage qui ne l'était peut-être pas? Les palmiers de plus en plus nombreux auraient accru le couvert végétal jusqu'à lui donner l'apparence d'une forêt³⁵. Les Européens croyaient se trouver dans une vaste forêt vierge alors qu'ils traversaient en réalité une palmeraie sub-spontanée. Rappelons que les observations des voyageurs se faisaient le long de leur itinéraire de la côte à la capitale Abomey. La route suivie était une route commerciale. L'exportation de l'huile vers l'Europe a débuté dans le dernier quart du XVIII^e siècle et s'est développée tout au long du XIX^e siècle. Ceci a eu des répercussions sur la production et par conséquent sur le nombre des palmiers exploités, particulièrement le long de la route de la côte à Abomey et sur le plateau d'Abomey lui-même. On peut se demander si l'évolution de la perception de la forêt dans l'espace et dans le temps n'est pas un indice du développement de la palmeraie depuis le XVIII^e siècle.

Pour conclure cette discussion, il est déjà possible de dire que la culture ou la plantation du palmier était connue et pratiquée par les habitants dans les zones où la disponibilité du produit recherché, à savoir l'huile, était insuffisante ou inexistante. Plus on s'éloigne vers l'Ouest plus le palmier se situe en dehors des conditions écologiques qui lui sont favorables. Le fleuve Mono semble constituer une limite naturelle à l'expansion spontanée du palmier; à l'Ouest de ce fleuve, la présence du palmier semble liée à la volonté de l'homme et au réseau hydrographique. Dans les régions où les palmiers poussaient spontanément, il n'était pas nécessaire de les planter mais il suffisait de les entretenir et de les éclaircir afin d'assurer une meilleure productivité par arbre et d'en faciliter l'exploitation. Celle-ci variait donc selon les régions ce qui montre les capacités d'adaptation et d'évolution d'une production aux fluctuations du marché. Au XIX^e siècle, les différentes nations européennes connaissent des mutations économiques liées au développement industriel qui les incitent à rechercher en Afrique les produits nécessaires à leur essor dont l'huile de palme fait partie. L'analyse présentée ici a montré comment les populations locales ont su s'adapter à ce nouveau marché en développant les palmeraies non seulement dans les zones favorables mais aussi, par la culture et la protection, dans

³⁵ J'ai supposé que cette différence de perception pouvait s'expliquer par les intérêts différents des protagonistes (Juhé-Beaulaton, 1994). La forêt ne représente pas la même chose pour les commerçants et pour les militaires : elle est soit une source de richesse soit un obstacle à la pénétration et aux offensives militaires. Il y a peut-être eu combinaison de ces divers facteurs : développement de la palmeraie et divergence des intérêts modifiant les perceptions.

les régions où les conditions écologiques ne l'étaient pas. Dans ce domaine, l'histoire des paysages rejoint l'histoire économique.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES ECRITES PUBLIEES

- ALBECA, A., 1895, *La France au Dahomet*. Paris; 236 p.; cartes, photos, gravures.
- BLANCHELY, aîné, 1891, Au Dahomey, premier voyage de Mr Blanchely, gérant de la factorerie de Mr Régis à Whydah (1848), *Missions Catholiques*, 23.
- BOSMAN, G., 1705, *Voyage de Guinée*. Utrecht; XVI, 520 p.
- BOUET-WILLAUMEZ, 1849, Description nautique des Côtes de l'Afrique occidentale comprise entre le Sénégal et l'équateur". Paris; voir NARDIN J.C.
- BURTON, R., 1864, *A mission to Gelele, king of Dahome*. London, Routledge & Kegan Paul, 1966, 372 p. edited with an introduction and notes by C.W. Newbury.
- BUZON, 1893, Une visite à la cour du roi de Dahomey, *La Revue bleue*, Paris, t.LI, pp 751-759.
- DANIEL, J., 1902-1903, Le palmier à huile du Dahomey, *Revue Coloniale*.
- DUNCAN, J., 1847, *Travels in western Africa in 1845, 1846*. London. vol.1, 304 p., vol. 2, 314 p. Carte. ill.
- ESTEVE. L., 1903, Le palmier à huile, étude de botanique économique, *Journal d'Agriculture Tropicale*, 1903, n° 26, pp. 238-240; .n° 27 sept. pp. 264-269
- FORBES, F. E., 1851, *Dahomey and the Dahomans*. London; 2 vol.
- FREEMAN, T. B. 1844, *Journal of various visits to the kingdoms of Ashanti, Aku, and Dahomi in western Africa*, London, 2° ed.
- GUILLEVIN, M., 1862, Voyage dans l'intérieur du royaume de Dahomey." *Nouvelles Annales des Voyages*. Paris, juin.
- ISERT, P. E., 1793, *Voyages en Guinée et dans les îles Caraïbes en Amérique.*, Paris. VIII-348 p.
- LE HERISSE, A., 1911, *L'Ancien royaume du Dahomey*. Paris, Larose. 384 p., carte.
- NORRIS, R. 1790, *Mémoire du règne de Bossa Ahadée, roi de Dahomé*. Paris, Gattey ed., 243 p.
- SNELGRAVE, G., 1735, *Nouvelle relation de quelques endroits de Guinée et du commerce d'esclaves qu'on y fait.*, Amsterdam. 348 p.
- REPIN, Dr., 1863, Voyage au Dahomey, *Le Tour du monde*, n° 162-163, pp. 65-112.
- SMITH, G., 1751, *Nouveau voyage de Guinée*. Paris, 2 vol.

VALLON, A., 1861, Le royaume du Dahomey, *Revue Maritime et Coloniale*, (2) août pp. 332-363 et (3) nov. pp. 329-363.

WILMOT, 1863, Une visite au Roi de Dahomey, *Revue Britannique*, 9^o ser., t. V. pp. 49-86.

SOURCES NON PUBLIEES

ARCHIVES NATIONALES SECTION OUTRE-MER, AIX-EN-PROVENCE (ANSOM)

DEPOT DES FORTIFICATIONS DES COLONIES (DFC)

DFC 75, pièce 104 : *Relation du royaume de Juda en Guinée....* Auteur anonyme, mémoire non daté (date citée dans le texte : 1708). 90 p.

SERIES GEOGRAPHIQUES.

Dahomey III; explorations et missions.

CLERGEAU, E., *Reconnaissance hydrographique de la rivière Mono*. Dahomey III, dossier 3.

DANIEL, 1901, *Mission Daniel au Dahomey. Etude du palmier à huile*. Dahomey III; explorations et missions; dossier 8.

Dahomey XII; dossier 3 : Lettre du chef du service des douanes au Gouverneur du Dahomey. (06/07/1898) Comporte une carte de l'embouchure du Mono.

Dahomey XII; dossier 12

LIOTARD, 1901, *Rapport sur le régime des eaux du Mono*. (18/09/1901). D. XII; dossier 12.

Sénégal et Dépendances IV; dossier 42.

BAUDIN, A., 1845, *Aperçu de l'état des comptoirs français du Golfe de Guinée*. par A. Baudin, capitaine de corvette, commandant la station des côtes occidentales d'Afrique. 03/04/1845. Sénégal et Dépendances IV; dossier 42.

REGIS, frères, 1844, Lettre de Victor et Louis Régis au Ministre de la Marine et des Colonies. 04/01/1844. Sénégal et Dépendances IV; dossier 42.

REGIS, frères, 1845, *Rapport sur l'établissement de Whydah, comprenant un extrait du journal de Blaise Brue*. 17/03/1845, adressé au Ministre des Colonies.

1850, Lettre de Régis au Ministre de la Marine et des Colonies. Paris, 08/05/1850. Sénégal et Dépendances IV; dossier 42.

1850, Lettre du Ministre de la Marine et des Colonies à Régis. 24/05/1850. Sénégal et Dépendances IV; dossier 42b.

REFERENCES

- ANTHEAUME, B., 1972, La palmeraie du Mono : approche géographique, *Cahiers d'Etudes Africaines*, XII-47, 458-484 pp.
- AUBREVILLE, A., 1937, Les forêts du Dahomey et du Togo, *Bulletin du comité d'études historiques et scientifiques de l'A.O.F.*, Paris, tome XX, n° 1-2, 1-112 pp.
- BLANC-PAMARD, C., 1980, De l'utilisation de trois espèces de palmiers dans le Sud du V Baoulé, *In l'arbre en Afrique tropicale, la "fonction et le signe"*. Paris; *Cahiers de l'O.R.S.T.O.M.*, série Sciences humaines, XVII, 3-4, pp. 247-255.
- CHEVALIER, A., 1943, Taxonomie, biogéographie et sélection des palmiers du genre *Elaeis*. *Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique Appliquée*, Paris, M.N.H.N., pp. 295-299.
- COQUERY-VIDROVITCH, C., 1971, De la traite des esclaves à l'exportation de l'huile de palme et des palmistes au Dahomey : XIX^e siècle, *In MEILLASSOUX C. (Ed.), The development of indigenous trade and markets in West Africa*. Oxford University Press.
- CORNEVIN, R., 1962, *Histoire du Dahomey*, Paris, Berger-Levrault. 568 p.
- HARLAN, J.R., 1987, *Les plantes cultivées et l'homme*. Paris, A.C.C.T.-P.U.F. 411 p.
- HURAUULT, J., 1963, *Mission d'étude des structures agraires dans le Sud Dahomey* (fev. à nov. 1961) Paris, IGN. 1 vol. texte 74 p., 1 vol. de plans.
- JUHE-BEAULATON, D., 1994, Environnement et exploration géographique de l'ex-Dahomey (Bénin) à la veille de la conquête coloniale, *in BRUNEAU ET DORY (ed.) Géographie des colonisations*, Paris, l'Harmattan, pp. 289-314.
- LETOUZEY, R., 1978, "Notes phytogéographiques sur les palmiers du Cameroun" Paris, *Adansonia*, serie 2, 18-3, pp. 293-325.
- MACHIOUDI, D., 1972, Développement et mise en valeur des plantations de palmier à huile au Dahomey, *Cahiers d'Etudes Africaines*, XII-47, 485-499 pp.
- MASSON, P. 1912, *Marseille et la colonisation française*. Paris.
- NARDIN, J.C., 1967, La reprise des relations franco-dahoméennes au XIX^e siècle : la mission d'Auguste Bouët à la cour d'Abomey.(1851), *Cahiers d'Etudes Africaines*, 25, vol 7, pp. 59-126.
- PEHAUT, Y., 1976, *Les oléagineux dans les pays d'Afrique occidentale associés au marché commun*. Paris, Ed. Honoré Champion, 2 vol.
- PELLISSIER, P., 1963, *Les pays du bas-Ouémé. Une région témoin du Dahomey méridional*. Dakar; Faculté des Lettres et Sciences humaines; Travaux du Département de Géographie, n°10, 170 p.

PICHEL, R. J., 1957, *Quelques aspects de la culture du palmier à huile et du cocotier en A.O.F.. Conférence franco-britannique sur le palmier *Elaeis* et le cocotier à Cotonou et Abidjan. Janvier 1956.* Publication des services de l'agriculture du ministère des colonies et du gouvernement général du Congo belge. 96 p.

RAISON, J.P., 1988, *Les parcs en Afrique. Etat des connaissances et perspectives de recherches.* Paris; E.H.E.S.S. Document de travail. 117 p.

SOUMONNI, E., 1983, *Trade and politics in Dahomey. 1841-1892. with particular reference to the house of Regis.* Thèse Ph-D, University of Ife, Nigeria. IX-295 p.

